



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 22 – 20 juillet 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Teignes : évolution notable et conditions climatiques favorables

Charançons : observations de piqûres en augmentation

Cercosporiose : faible progression des fréquences de feuilles touchées



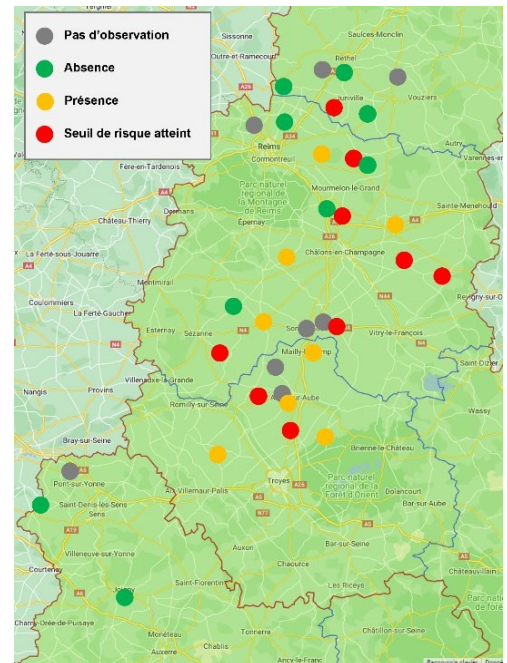
1 Ravageurs

a. Observation

- Le nombre de parcelles concernées par des noctuelles défoliatrices est en régression. Environ 10 % des sites signalent des perforations avec au maximum 5 % de plantes touchées.
- 1 nouvelle parcelle du sud Ardennes déclare la présence de symptômes liés au charançon *Lixus juncii*. Ce ravageur reste en activité car le pourcentage de plantes présentant des piqûres et leur nombre moyen par plante est en évolution. Depuis la mi-mai, près de 2/3 du réseau ont signalé des symptômes.
- Le développement des chenilles de teignes se poursuit cette semaine. Comme souvent, un gradient de pression sud / nord est remarqué.
 - 66 % du réseau mentionnent la présence de dégâts frais.
 - Les taux d'infestations varient de 2 à 36 % de plantes touchées.
 - Le seuil de risque est atteint pour plus d'1/3 des sites concernés.



Rappel des symptômes : ces chenilles, très mobiles, d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur de la betterave. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux à la base des pétioles est aussi synonyme de leur activité.



b. Seuil de risque

Noctuelles défoliatrices = 50 % de plantes avec perforations en présence de déjections ou de chenilles vivantes.

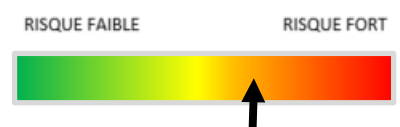
Teignes = 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais.

c. Analyse de risque

La chaleur et le stress hydrique sont très favorables au développement des chenilles de teignes. Une surveillance minutieuse du bouquet foliaire permet de mesurer objectivement l'évolution de la pression.

Les morsures de teignes au collet des betteraves et la migration des larves de charançons dans les racines provoquent des portes d'entrée pour le *Rhizopus*.

Ce champignon engendre ensuite le développement de pourritures racinaires.



2 Maladies du feuillage

a. Observation

- **Jaunisses virales :**

Parcelles conduites en protection de semence NNI : les infestations se cantonnent à quelques petits foyers ou à des plantes isolées.

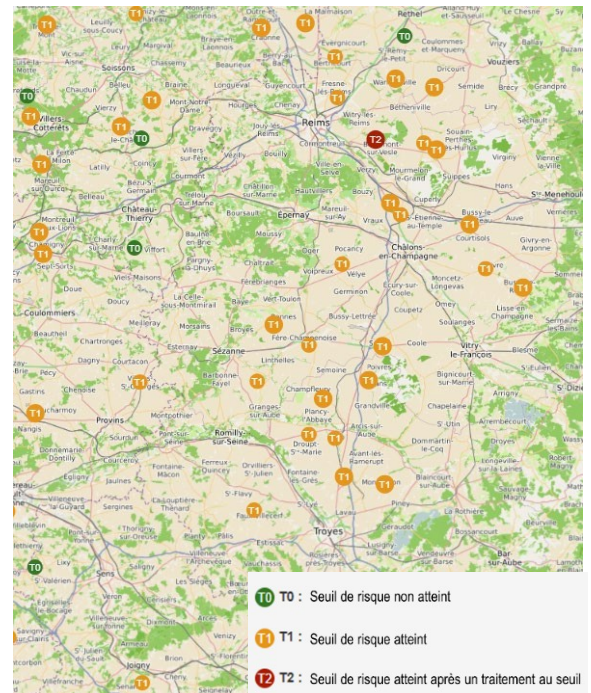
Parcelles conduites en absence de protection de semence NNI : le taux d'infestation moyen par parcelle évolue légèrement cette semaine et un nouveau site déclare l'apparition de symptômes.

- **Maladies cryptogamiques :**

La cercosporiose est présente dans la majorité des parcelles suivies et elle reste aujourd'hui responsable de l'intégralité des dépassements de seuil. De rares pustules de rouille sont observées sur 2 parcelles.

La situation sanitaire du réseau est la suivante :

- 3 parcelles n'ont pas encore atteint le seuil de risque T1
- 29 parcelles sont sous protection du T1 ou n'ont pas encore atteint le seuil de risque T2
- 1 parcelle atteint cette semaine le seuil de risque T2



b. Seuil de risque

Pour assurer le contrôle des maladies cryptogamiques, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille



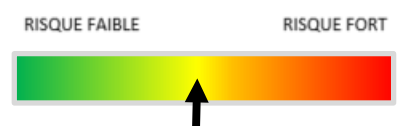
ramulariose

En % de feuilles atteintes

Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %

c. Analyse de risque

On observe une légère évolution des fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose mais les fortes températures enregistrées actuellement sont en général peu propices au développement des maladies. En fonction de leur intensité, les averses pluvieuses pourraient augmenter le risque ponctuellement.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".